

Association Nature et Patrimoine  
du Canton de Laurière  
et des Communes Limitrophes



## Circuit des loges N°4 : le Fieux

**Balisage :** trait blanc et point orange

**Longueur :** 4,6 km

**Durée :** 1h30

**Altitude :** 560m – 590m

## LE FIEUX

### Village Le Fieux

Village traditionnel creusois aux belles maisons de granit, ses divers puits monolithes, sa fontaine recouverte d'une dalle en granit, son lavoir couvert

## UN PATRIMOINE MECONNU : LES LOGES DE BERGERS

### Description :

Afin de se protéger des caprices du temps, nos anciens, ont au fil des ans construit ces abris en «pierres sèches» (le granit), assemblées sans liant tel que mortier, torchis, etc.

Ce ne sont pas des habitations mais des abris temporaires d'un jour. Parmi tous les noms attribués à ce type de construction (abris, bories, cabanes, loges) nous avons retenu le mot «loge» qui semble être le plus employé dans la contrée.

### Leur âge :

Leur origine est probablement fort ancienne et celles qui subsistent aujourd'hui pourraient être âgées de 100 ans. Certaines plus rares auraient été bâties aux environs des années 1830-1850.

### Leur implantation :

Les loges isolées ou groupées, sont majoritairement implantées sur l'un des deux versants d'une petite vallée (talweg) permettant la surveillance simultanée des deux flancs.

Le matériau utilisé chez nous est exclusivement le granit extrait sur place ou à proximité : tout en surveillant leurs troupeaux, les bergers sédentaires se faisaient bâtisseurs, aidés en hiver par les maçons migrants.

### Leurs structures :

Les assises des loges sont en général circulaires ou semi-circulaires (quelquefois carrées, rectangulaires, et même irrégulières) et dépendent surtout de la configuration du terrain sur lequel elles sont construites.

On peut distinguer divers types de constructions :

- les constructions indépendantes,
- les constructions intégrées dans un repli de terrain,
- les constructions associées à un muret en pierres.

Les dimensions au sol varient extérieurement de 1,20 mètres à 3,30 mètres, et les hauteurs de 1,20 mètres à 1,70 mètres. L'épaisseur des murs est importante, environ 40 cm mais peut croître jusqu'à 60 cm.

Les toits sont réalisés de préférence en dalles de 10 à 15 cm d'épaisseur (les planches) superposées en encorbellement afin de créer une voûte plus ou moins conique, laquelle dépendait surtout de l'habileté du constructeur.

L'unique ouverture de faible dimension (hauteur 1,20 m, largeur 0,60m) est surmontée d'un linteau fait d'une grosse pierre plate et longue, souvent triangulaire pour répartir les charges du toit.

L'intérieur est nu, meublé au mieux par un ou deux bancs rudimentaires en pierre.

Quelques loges sont équipées d'un foyer de faible volume (30 cm par 30 cm) avec cheminée intégrée au mur. Ce foyer pouvait assurer un chauffage réduit et servait surtout à faire griller les châtaignes, nourriture de base des bergers.

### Localisation géographique

Les prospections menées par Nature et Patrimoine avec l'aide efficace des élus locaux, des anciens du village, des propriétaires des terrains, ont permis de retrouver des loges sur un territoire d'environ 25km<sup>2</sup> qui présentait et présente encore une même structure géologique, un même type de culture, des structures sociales identiques.

L'inventaire actuel est de 50 loges, sur les 150 connues au début du vingtième siècle, réparties surtout sur les communes de Saint-Goussaud et de Jabreilles-les-Bordes.

Quelques loges sont dispersées dans les communes de Bersac, Laurière, Saint-Léger-la-Montagne, Bessines, Folles et Arrènes.

*mais il y a encore à découvrir !!*

## LES CIRCUITS PROMENADES

En fonction des localisations géographiques, trois centres principaux de départ sont offerts :  
( voir carte )

### Le Cros (Commune de Saint-Goussaud)

- circuit n°1 : Le Puy des Roches
- circuit n°2 : Croix Negro
- circuit n°3 : La Verdenne

### Le Fieux (Commune de Saint-Goussaud)

- circuit n°4 : Les Lauges...Branche-Cerf
- circuit n°5 : Les Cimes

Les circuits sont balisés par des points de couleur orange et des traits blancs, les loges sont repérées par des panneaux indicateurs avec l'image suivante :

Les chemins balisés sont en bon état. Les quelques portions de routes utilisées ont un trafic très réduit.

## LES CIRCUITS PEDESTRES DE LIAISON

Ils permettent de relier, à travers des chemins pittoresques, les différents circuits promenades (voir carte).

- **Chemin L1** (Le Fieux - Chavanat)
- **Chemin L2** (Chavanat - Le Cros)
- **Chemin L3** (Chavanat - Puy des Roches)

## LES PARCOURS DE LIAISON AUTOMOBILE

Le réseau routier (voir carte) permet de rallier les circuits promenade décrits ci-dessus. Le stationnement est aisé dans tous les cas...

Les promeneurs et visiteurs assureront leur propre sécurité sur les chemins, les routes, les propriétés privées.

L'association Nature et Patrimoine décline toute responsabilité en cas d'accident.

Beaucoup de loges se trouvent sur des terrains privés. Il est donc demandé à chaque visiteur de respecter ces lieux, en particulier lorsque les animaux sont aux champs, la responsabilité des propriétaires n'étant nullement engagée.

## RESPECTEZ LA NATURE

Les circuits des loges se trouvent sur les communes de  
SAINT-GOUSSAUD ET JABREILLES  
qui méritent une visite

### Saint-Goussaud :

Eglise, Lanterne des morts, vestiges Gallo-Romains, point de vue

### Jabreilles :

Eglise classée monument historique et son retable, stèle de la déesse Epona, deux fontaines.

## Circuit n° 4

### Les Lauges et Branche Cerf

⊙ 1h 50 - 4 km ▼ 530 m ▲ 600 m

Le départ du circuit est indiqué par le panneau "circuit des loges".

● Emprunter le chemin sur 100 m environ, et à la fourche prendre à droite le chemin qui débouche sur la route communale.

Tourner à droite sur la route, et descendre sur environ 200 m, jusqu'au chemin balisé à gauche.

**Loge 4-4 :** Incorporée au mur elle est dotée d'un superbe linteau triangulaire.



Remonter sur le chemin et descendre doucement vers une splendide «pêcherie à rouir le chanvre» en forme de lame et qui a conservé les deux monolithes de support de la perche destinée à faire égoutter le chanvre roui.

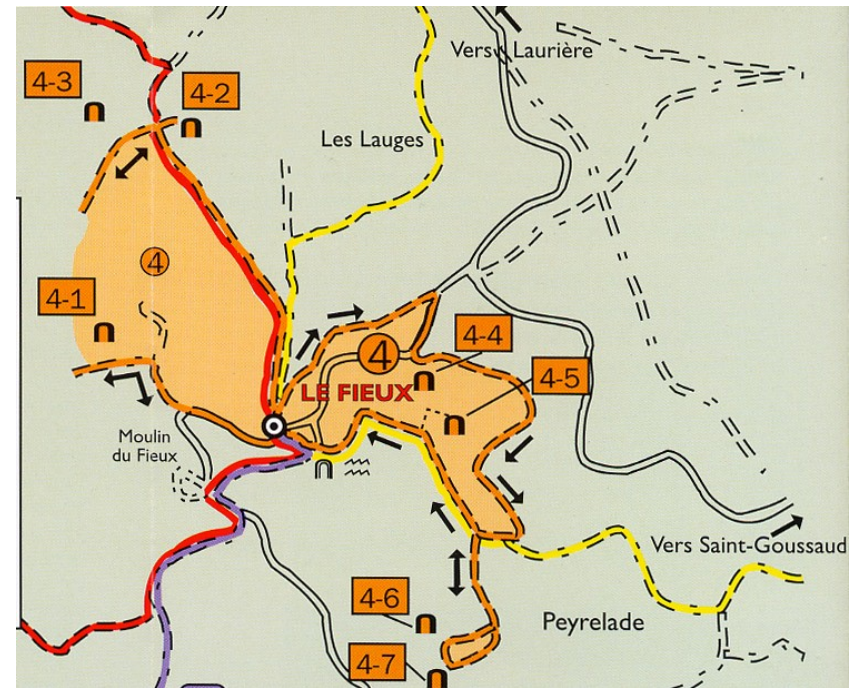
«**Rouir le chanvre**». Cette opération «rouissage» consiste à faire macérer le chanvre afin de faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige.

● Continuer sur le chemin jusqu'à rencontrer le chemin balisé jaune de Friolouse au Fieux le suivre sur 50 m et tourner à gauche en épingle à cheveux sur un chemin bordé de murets. Le parcourir jusqu'à son extrémité et tourner à droite à 90 degrés.

**Loge 4-6 :** Très belle loge à la fois incorporée à un mur et sous un talus, à quelques mètres d'un petit canal d'irrigation des prés. La tradition veut que cette loge dite «de la bergère» ait vu la naissance d'un garçon.



Reprendre le chemin.



**Loge 4-7 :** Elle est intégrée au talus et baignée par le ruisseau. Revenir en arrière pour retrouver le chemin de Friolouse au Fieux (au passage admirer à droite le petit lavoir bien protégé dans lequel l'eau ne gèle jamais).

Continuer en direction du Fieux (chemin également balisé jaune)

A 300 m une pêcherie-abreuvoir est alimentée par le ruisseau venant de la pêcherie à rouir le chanvre.

A droite après cette pêcherie prendre le petit chemin creux qui conduit à travers un sous-bois à la loge 4-5.

**Loge 4-5 :** Est incorporée à un mur en bordure d'un pré.

Retourner sur ses pas et emprunter à nouveau le chemin qui

mène au Fieux (également balisé jaune).

En continuant, on trouve :

- le lavoir couvert (à gauche) où l'eau ne gèle jamais.

- puis en empruntant un petit chemin qui descend à gauche, la fontaine recouverte d'une dalle de granit.

Rejoindre le village pour admirer les jolies maisons, les granges, les puits monolithes et certains linteaux de portes et fenêtres.

Les trois loges 4-1, 4-2, 4-3, hors du circuit, méritent d'être visitées.